

Reims, le 22 septembre 2010

**Rectorat**

Collège des Inspecteurs  
de l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique  
Enseignement Général

Collège des IEN ET-EG  
Bureau n° 148

Affaire suivie par  
Philippe JACQUIN  
Stéphane VREVIN

Téléphone  
03 26 05 68 31

Portables  
06 73 52 51 68  
06 72 24 70 55

Télécopie  
03 26 05 20 21

Courriels  
philippe.jacquin  
@ac-reims.fr  
stephane.vrevin  
@ac-reims.fr

1, Rue Navier  
51082 Reims  
Cedex

Philippe JACQUIN,  
Stéphane VREVIN,  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
Enseignement Général  
Lettres et Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs  
les professeurs de Lettres et Histoire-Géographie

S/c de Mesdames et Messieurs les Proviseurs

- de lycée professionnel
- de lycée polyvalent (SEP)
- de l'établissement régional d'enseignement adapté  
de l'Académie de Reims

à

Mesdames et Messieurs  
les professeurs de Lettres et Histoire-Géographie

S/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs

- de lycée professionnel privé
  - de lycée polyvalent privé (SEP)
- de l'Académie de Reims

Objet : **Lettre de rentrée des Inspecteurs.**

Référence : DAFPIC/IEN/8/09/2010-2011/PhJ/SV/CP

Cher(e)s collègues,

Nous profitons de cette rentrée pour souhaiter la bienvenue à tous ceux qui viennent d'être nommés dans notre académie. La campagne d'inspection sera pour nous l'occasion de faire connaissance. Nous remercions aussi vivement les collègues qui ont participé (ou qui participent) à la correction et aux jurys des examens des sessions de juin et de septembre permettant ainsi leur bon déroulement. Nous exprimons enfin notre gratitude à celles et ceux qui ont été l'an dernier sollicités par l'inspection et ont contribué par leur collaboration au rayonnement de nos disciplines.

Le travail accompli par les équipes dans les établissements de notre académie l'année scolaire passée a été considérable et a permis la mise en place avec succès de la nouvelle Seconde professionnelle. C'est dans le même état d'esprit et avec la même volonté qu'il nous faut en 2010-2011 consolider ce qui a été entrepris et poursuivre la réforme de la voie professionnelle. L'enrichissement de l'accompagnement personnalisé, le développement de l'autonomie des élèves, la mise en œuvre des nouveaux

programmes et la préparation du diplôme intermédiaire - BEP (épreuve ponctuelle) ou CAP (CCF) selon les cas - en classe de Première seront nos priorités. Nous savons que vous êtes mobilisés sur ces sujets et vous pouvez compter sur notre soutien pour vous accompagner. Nous organiserons également des animations dans les établissements autour de la question de la validation du socle commun de compétences qui concernent directement nos élèves de 3DP6.

L'accueil et la formation des professeurs fonctionnaires stagiaires est l'un des autres enjeux majeurs de cette année scolaire. Nous félicitons les lauréats des concours 2010 et formons pour eux des vœux de réussite professionnelle. Ils bénéficieront, sous la responsabilité des corps d'Inspection, d'une formation à la fois transversale et disciplinaire pour les aider dans leur entrée dans le métier. Nous remercions particulièrement les enseignants qui ont accepté d'assumer la fonction de tuteur et les formateurs qui assureront les différents modules. Leur rôle dans le nouveau dispositif est central. Nous savons pouvoir compter sur leur engagement pour accompagner ces enseignants débutants et nous leur renouvelons toute notre confiance.

Vous trouverez enfin en annexe de cette lettre un document vous rappelant les attendus d'une inspection.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs de l'Education Nationale,

Philippe JACQUIN



Stéphane VREVIN



## L'INSPECTION

### Quelques rappels concernant l'inspection

- L'inspection se déroule sur une heure de cours (ou d'accompagnement personnalisé). Elle est suivie d'un entretien avec le professeur, d'une heure environ.
- Au-delà de la séance d'observation, l'inspection permet de faire le point sur les pratiques et les activités d'un enseignant. L'investissement du professeur, en dehors de la seule classe, y sera largement apprécié.
- Elle donne lieu à un rapport qui reprend les éléments principaux de la leçon observée et les conclusions de l'entretien qui la suit, ainsi qu'à une note pédagogique.

### Documents à fournir et consultés lors de l'inspection

- Avant l'inspection, il convient de remplir la fiche d'inspection qui permet, entre autres, de souligner l'investissement dans le travail d'équipe pédagogique ou disciplinaire ainsi que le souci de formation continue.
- Il est par ailleurs indispensable de nous remettre :
  - le cahier de textes de la classe (imprimé lorsqu'il est électronique),
  - la progression des apprentissages et la programmation sur l'année,
  - le plan de la séquence et les objectifs de la séance.Ces documents permettent d'apprécier les qualités d'organisation, la capacité à problématiser et à construire des apprentissages tout au long de l'année, le respect des programmes.
- Il est aussi nécessaire de mettre à notre disposition :
  - un manuel (le cas échéant) pendant l'heure de cours,
  - tous les documents sur lesquels les élèves travaillent ou auxquels ils sont renvoyés.
- La consultation de cahiers et de copies d'élèves permet enfin d'apprécier la variété des situations d'apprentissage et de s'intéresser aux formes d'évaluations choisies.

### En conclusion

- Il n'y a pas de modèle attendu ou de leçon type : la mise en œuvre des leçons (dans le cadre des programmes nationaux et de leurs orientations) relève de la liberté pédagogique des enseignants.
- L'essentiel est de faire sens pour les élèves en construisant une leçon et une démarche cohérentes, problématisées et comprises par tous, fixant des objectifs clairs de compétences à acquérir.
- Il n'y a pas d'outils « obligatoires » à utiliser dans une leçon : il n'y a que des outils pertinents par rapport à la démarche choisie, quelle qu'en soit la nature (tableau classique, cartes murales, TICE...)
- L'enseignement doit être vivant et les élèves doivent être mis en situation de produire un travail efficace, à l'oral comme à l'écrit.